

Synthèse des résultats du projet implémenté par MIJARC en collaboration avec le FIDA et la FAO : ‘Faciliter l’accès des jeunes ruraux aux activités agricoles’.

Ce document est un document de travail préparé pour la session jeunesse du Forum Paysan 2012. Il propose un résumé des conclusions du projet conjoint MIJARC/FIDA/FAO intitulé « Faciliter l'accès des jeunes ruraux aux activités agricoles ». Ces conclusions seront complétées et insérées dans un rapport final qui sera publié après le Forum Paysan.

1. Faciliter l'accès des jeunes aux activités agricoles : contexte et méthodologie du projet.

1. Les jeunes ruraux sont l’avenir du secteur agricole. La population mondiale ne cesse de croître, la productivité agricole diminue, et s’accompagne d’un exode rural, la production alimentaire durable et l’offre sont menacées. Les jeunes agriculteurs jouent un rôle prépondérant pour assurer la sécurité alimentaire des générations à venir, mais ils doivent faire face à de nombreux défis. Au cours du Forum Paysan 2010 (FAFO) les dirigeants agricoles représentant différentes organisations agricoles mondiales, régionales et nationales ont reconnu la nécessité urgente d’aborder les problèmes des jeunes agriculteurs. Le Mouvement International de la Jeunesse Agricole et Rurale Catholique (MIJARC) a répondu à l’appel du FAFO et a élaboré un projet intitulé « Faciliter l’accès des jeunes aux activités agricoles », soutenu par le FIDA. L’initiative a été mise en œuvre en coopération avec l’Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO) et le FIDA.
2. L’objectif général du projet peut se subdiviser en deux sous-objectifs : i) les organisations nationales et internationales d’agriculteurs en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, ainsi qu’en Amérique latine et dans les Caraïbes connaissent mieux les défis particuliers qui se posent aux jeunes hommes et femmes pauvres dans l’agriculture ainsi que les programmes existants pour répondre à ces défis ; et ii) cette connaissance et compréhension améliorées se traduisent en propositions et recommandations concrètes aux gouvernements et partenaires au développement.
3. Tout d’abord, un *exercice de cartographie* en ligne a eu lieu, avec pour objectif d’identifier les organisations existantes de jeunes agriculteurs, y compris les sections, commissions ou plateformes jeunesse des organisations d’agriculteurs aux niveaux local, national, régional et mondial. Deuxièmement, une *enquête* en ligne a été menée dont l’objectif était d’identifier les problèmes, les attentes, les aspirations et les besoins particuliers des jeunes, hommes et femmes, lorsqu’ils débute dans l’agriculture. Une *étude préliminaire*, analysant les programmes passés et existants, et les initiatives à l’attention des jeunes ruraux dans les pays en développement et développés a été menée, afin d’affiner les questions de l’enquête. Troisièmement, trois *Rencontres de Consultation Régionales* (RCR) ont eu lieu en Afrique, Asie et Amérique latine. La première RCR s’est tenue à Dakar, au Sénégal, du 30 août au 3 septembre 2011. La deuxième RCR à Negombo, au Sri Lanka, du 4 octobre au 8 octobre 2011. La troisième RCR a été organisée à Lima, au Pérou, du 18 au 22 novembre 2011. Les RCR ont rassemblé des représentants sélectionnés de jeunes agriculteurs des différentes régions respectives. Les participants à ces ateliers ont été sélectionnés en

fonction de leur contribution aux activités de cartographie et à l'enquête. Ces ateliers avaient pour but de partager des expériences et de discuter plus avant des résultats de l'exercice de cartographie et de l'enquête. Suite à chaque RCR, des recommandations régionales spécifiques ont été formulées sur la façon de répondre aux défis que rencontrent les jeunes ruraux dans le contexte de politiques et de programmes de développement. Ces recommandations sont incluses à la fin de chaque chapitre du présent document et elles seront davantage discutées pendant le Forum Paysan de 2012.

4. Ce document vise à donner un aperçu des principales conclusions du projet et s'articule autour des sujets suivants : (1) l'emploi rural, le travail décent, la pluriactivité et la migration ; (2) la représentation et la participation des jeunes dans les organisations d'agriculteurs et dans le dialogue politique ; (3) l'accès, la préservation et la gestion des terres et d'autres ressources naturelles ; (4) l'accès aux marchés ; (5) l'accès au financement rural ; (6) le renforcement des capacités.

2. L'emploi rural, le travail décent, la pluriactivité et la migration.

5. Les statistiques sur l'emploi des jeunes ruraux sont peu nombreuses, car les données nationales sur l'emploi ne sont en général pas ventilées en fonction du lieu (zones rurales/urbaines) et du groupe d'âge¹. Cependant, dans les pays sans dispositions sociales pour les jeunes chômeurs, ce sont principalement les jeunes issus de familles à revenus plus élevés qui peuvent se permettre d'être au chômage, tout en bénéficiant de l'aide de leur famille. Les jeunes issus de familles à revenus plus faibles, souvent des jeunes ruraux, ne peuvent en général pas se permettre d'être au chômage et seront forcés d'accepter n'importe quelle activité génératrice de revenus, y compris du travail informel s'il est disponible, ou de migrer vers les villes². Comparé aux adultes, les jeunes sont plus souvent sans emploi ou sous contrats informels ou occasionnels ; ils gagnent moins, travaillent plus d'heures et le dialogue social est moindre³. En outre, les jeunes employés du secteur agricole doivent faire face au sous-emploi visible en basse saison. La prévalence du chômage est plus forte chez les jeunes que chez les adultes, et plus forte également dans les zones rurales que dans les zones urbaines.
6. Près de 50% des jeunes agriculteurs qui ont répondu à l'enquête participent à plus d'une activité agricole. Pour 70% d'entre eux, l'agriculture n'est pas la seule activité génératrice de revenus (AGR). Ces résultats montrent que les jeunes agriculteurs tirent leurs revenus de plusieurs sources, y compris des activités non agricoles. Les participants aux RCR de toutes les régions s'accordent pour dire que la pluriactivité sert de stratégie importante de gestion des risques chez les jeunes agriculteurs et les jeunes ruraux. Elle peut les préserver des chocs et des conséquences de la saisonnalité du secteur agricole. De plus, ils ont attribué le besoin

¹ FAO, OIT et UNESCO, *Opportunités de formation et d'emploi pour aborder la pauvreté chez les jeunes ruraux : rapport de synthèse*, FAO, OIT, UNESCO 2009.

² OIT, *Améliorer les perspectives des jeunes hommes et femmes dans le monde du travail. Guide de l'emploi des jeunes*. OIT, 2004.

³ FAO et OIT, *Guide pour aborder les questions relatives à l'emploi rural et au travail décent dans les activités de la FAO à l'échelon national*, 2011.

de pluriactivité au manque d'accès à la terre, contrainte commune aux jeunes ruraux (voir chapitre 4).

7. Les participants aux RCR de toutes les régions ont cité la migration (saisonnnière), dans leur pays ou à l'étranger, comme étant une stratégie commune aux jeunes ruraux pour gérer la situation d'emploi rural difficile. D'autres facteurs moteurs de l'exode rural que les participants aux RCR ont mentionnés sont les faibles infrastructures et services disponibles ainsi que le manque d'équipement de mécanisation et de services sociaux⁴. Le manque de respect envers les agriculteurs et le manque de modèles de référence et de dirigeants chez les jeunes agriculteurs semble aussi justifier l'abandon d'un avenir dans l'agriculture. Un participant indien aux RCR a déclaré que cela n'intéressait pas les filles d'épouser un agriculteur, ce qui motive les jeunes hommes à abandonner l'agriculture. Les participants à la RCR asiatique ont souligné le rôle que jouent les média pour diaboliser l'agriculture et les zones rurales, en promouvant un mode de vie occidental et urbain, et donc aussi en façonnant les aspirations des jeunes ruraux vis-à-vis de l'agriculture. De nombreux jeunes ont une vision stéréotypée de l'agriculture et considèrent l'agriculture comme une « sale besogne ». Il est donc nécessaire d'améliorer l'image de l'agriculture. Un participant latino-américain aux RCR a déclaré que dans certains pays de la région les jeunes hommes voient la migration comme une étape nécessaire dans la transition vers l'âge adulte. Il a été établi que la migration n'est pas toujours la solution privilégiée des jeunes, et que beaucoup d'entre eux aimeraient rester dans les zones rurales s'il y avait davantage de possibilités⁵.

3. Représentation de la jeunesse rurale.

3.1 Politiques pour la jeunesse.

8. La jeunesse, et la jeunesse rurale en particulier, ont été ignorées pendant longtemps dans les politiques et les programmes. Par exemple, les documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP) traitent rarement des problèmes des jeunes. Lorsque des politiques spécifiques existent dans les pays en développement, elles abordent rarement les jeunes ruraux pauvres, et ont tendance à se concentrer sur les hommes non pauvres qui vivent dans les zones urbaines⁶. Pourquoi les politiques et programmes ne tiennent pas suffisamment compte de la jeunesse rurale ? Dans certains pays en développement, les enfants ruraux deviennent rapidement des adultes principalement parce qu'ils commencent à travailler et se marient jeunes. La phase de transition de l'enfance à l'âge adulte est souvent limitée dans les zones rurales. Comme l'a dit un participant d'Amérique latine à la RCR : « *Le statut de jeunes n'existe pas dans les zones rurales* ». Beaucoup de programmes de jeunesse définissent la jeunesse en fonction d'une catégorie d'âge bien précise, et ceux qui n'entrent pas dans la classe d'âge en sont donc exclus. La jeunesse rurale participe rarement à

⁴ DIRVEN, M., *Juventudes rurales en América Latina Hoy: fortalezas y desafíos, con acento en el empleo*, IFAD, 2010 et WORLD BANK, *Les jeunes et l'emploi en Afrique : le potentiel, le problème, la promesse*, 2009.

⁵ ADRD, *Les enfants et les jeunes*, dans « Note d'orientation 8 : Agriculture et Développement rural durables », FAO, 2007.

⁶ BENNEL, P., *Promouvoir des moyens d'existence pour les jeunes ruraux*, IFAD, février 2007; BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde 2007 : Développement et générations futures*, Banque mondiale, 2006.

l'élaboration des politiques qui la concernent. Des participants africains et latino-américains aux RCR ont confirmé que les jeunes sont rarement considérés comme des « parties égales » qui participent au processus d'établissement des politiques, mais plutôt comme des fauteurs de trouble non informés et indécis. Ils ont ajouté que les politiques nationales en matière de jeunesse et d'agriculture sont souvent inapplicables et/ou non durables car ceux qui les conçoivent ne connaissent pas la réalité des zones rurales. Les participants aux RCR de toutes les régions admettent que la jeunesse rurale et les jeunes agriculteurs ne sont pas suffisamment unis et que leur participation aux organisations devrait se renforcer pour faciliter la participation des jeunes dans l'élaboration de politiques.

9. Ne pas faire participer la jeunesse rurale aux politiques est risqué et ouvre la voie à des effets indésirables sur l'ensemble de la société⁷. Les révolutions récentes menées par des jeunes en Afrique du Nord et au Moyen-Orient peuvent servir d'exemple, vu qu'elles sont largement dues à la négligence des besoins et des problèmes des jeunes ces dernières décennies et aussi à leur incapacité à participer à des processus politiques figés. De plus en plus de pays sont conscients de cette situation et développent des politiques novatrices pour les jeunes ruraux ainsi que des stratégies de mise en œuvre. C'est un fait, les programmes où les personnes âgées et les jeunes participent se sont révélés les plus réussis. Les jeunes doivent pouvoir participer aux décisions communautaires. Une enquête menée dans la région Pacifique montre que les jeunes paysans estiment beaucoup leurs différents groupes d'appui, tels que la famille, la communauté, l'église et l'école. Ils les aident à prendre les bonnes décisions sur leurs activités agricoles⁸. Le tableau 3 montre comment la jeunesse pakistanaise aide le gouvernement à élaborer des politiques, des programmes et des projets relatifs à l'agriculture.
10. Récemment, suite à la crise alimentaire de 2007-2008, l'attention de la communauté internationale s'est de nouveau portée non seulement sur l'agriculture mais aussi sur la jeunesse rurale et ses organisations⁹. L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé l'année 2010 Année internationale de la jeunesse¹⁰ et le thème de la Journée internationale des coopératives de l'ONU pour 2011 était « La Jeunesse, l'avenir de l'entreprise coopérative »¹¹. La FAO déclare cependant que « *dans la majorité des cas, la participation des jeunes dans les processus décisionnels institutionnels est particulièrement mal documentée et difficile à évaluer* »¹².

⁷ DIVYAKIRTI, V., *Développement rural : le choix stratégique de l'emploi des jeunes*, A.F. Ferguson & Co, 2011.

⁸ PAFNET, *Les jeunes dans la stratégie agricole 2011-2015 : faire résonner la voix des jeunes du Pacifique*.

⁹ AGUIRRE, M., KIM, S., MAETZ, M., MATINROSHAN, Y., PANGRAZIO, G. and PERNECHELE, V., *Tendances de la politique alimentaire et agricole après la crise de la sécurité alimentaire de 2008 : une attention renouvelée sur le développement agricole*, FAO, 2011.

¹⁰ L'année 2010 est aussi le 25^{ème} anniversaire de la première Année internationale de la jeunesse en 1985 sur la Participation, le développement et la paix. ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES, A/RES/64/134, *Proclamation de 2010, Année internationale de la jeunesse : Dialogue et compréhension mutuelle*, 2010.

¹¹ <http://www.copac.coop/idc/2011/index.html>

¹² HERBEL, D., CROWLEY, E., OURABAH HADDAD, N. ET LEE, M., *Bonnes pratiques pour construire des institutions rurales innovantes pour améliorer la sécurité alimentaire*, FAO, 2010.

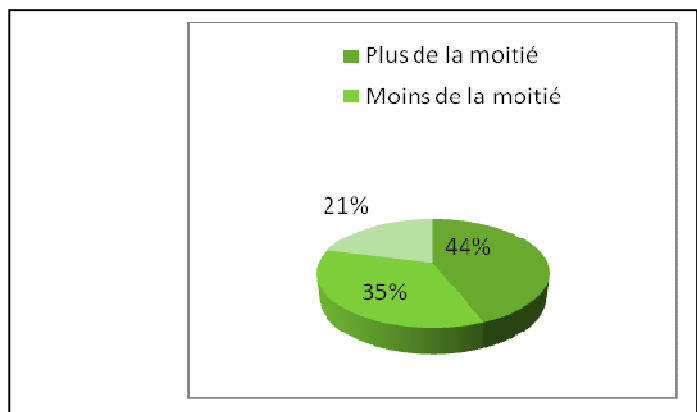
3.2 Représentation et participation des jeunes dans les organisations rurales et d'agriculteurs.

11. Afin de répondre au manque d'informations sur la représentation des jeunes dans les organisations d'agriculteurs, un exercice de cartographie ainsi qu'une enquête en ligne ont eu lieu durant le projet, comme expliqué dans le paragraphe 3. Le groupe cible de la cartographie se composait d'organisations de jeunes agriculteurs, d'organisations d'agriculteurs qui traitent des questions sur les jeunes et d'organisations rurales représentant les intérêts des jeunes agriculteurs. Un questionnaire a été envoyé à plus de 800 organisations et plus de 440 réponses ont été reçues. La plupart des contacts se trouvaient en Afrique subsaharienne, en particulier en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale. Un large spectre d'organisations rurales ont répondu aux questionnaires, y compris des organisations d'agriculteurs, des organisations de jeunesse, des associations de femmes, des organisations de peuples autochtones et d'autres organisations fondées sur l'adhésion, ainsi que des fournisseurs de services en milieu rural.
12. Seulement 26% des organisations qui ont répondu à la cartographie se composent de **jeunes agriculteurs uniquement** (voir tableau 1). Ces organisations se concentrent principalement en Afrique subsaharienne, suivie de l'Amérique latine et des Caraïbes. Ces organisations sont généralement jeunes, informelles et manquent de ressources humaines et financières. Environ 92% des organisations composées exclusivement de jeunes agriculteurs en Asie et dans la Pacifique existent depuis moins de 15 ans, alors qu'elles représentent 85% en Afrique subsaharienne, 54% en Amérique latine et dans les Caraïbes, et environ 45% en Europe et en Amérique du Nord. La plupart des organisations composées exclusivement de jeunes agriculteurs sont relativement petites (à l'exception de celles d'Europe et d'Amérique du Nord) et comptent jusqu'à 200 membres. Dans toutes les régions sauf en Amérique latine et dans les Caraïbes, il y a plus d'organisations exclusivement composées de jeunes que d'organisations mixtes qui se décrivent comme étant des regroupements informels.

Tableau 1 : Représentation des jeunes agriculteurs.



Tableau 2 : Part des jeunes agriculteurs au sein des organisations mixtes.



13. Les autres jeunes qui ont répondu à l'enquête participent à des organisations que des agriculteurs plus âgés dirigent (appelées **organisations mixtes** aux fins du présent document). Plus de la moitié des organisations mixtes ont un groupe ou une section de jeunesse et dans toutes les régions, c'est le mécanisme le plus courant pour représenter les jeunes agriculteurs. D'autres mécanismes de représentation comprennent une commission ou collège de jeunes agriculteurs, une plateforme ou un point focal des jeunes agriculteurs. Bien que la jeunesse peut représenter un pourcentage important des membres des organisations (voir tableau 2), elle est fréquemment mal représentée. Les participants aux RCR ont ajouté que dans beaucoup d'organisations, l'adhésion des jeunes est le fruit de quotas ou d'autres règlements internes contraignants, qui sont rarement respectés. En fait, les jeunes ruraux doivent se battre pour être reconnus dans les organisations mixtes pour bénéficier des canaux et mécanismes adéquats leur permettant de faire entendre leurs préoccupations. La participation limitée des jeunes dans les organisations amenuise aussi leur capacité de participer aux processus politiques en-dehors de leur organisation.
14. Environ 60% des répondants ont mentionné que la participation des jeunes agriculteurs était un domaine à améliorer dans leur organisation pour mieux représenter les jeunes paysans, étant donné que la vraie participation des jeunes dans le processus décisionnel et auprès des dirigeants est très limitée. Un participant mexicain a expliqué que les jeunes sont parfois inclus dans des organisations uniquement dans le but d'atteindre des quotas, mais qu'on ne leur donne pas la possibilité de faire entendre leurs préoccupations. Les participants aux RCR de toutes les régions ont soutenu que la transition chez les dirigeants posait problème dans de nombreuses organisations. Lorsque les dirigeants de l'organisation vieillissent, ils ne cèdent pas la place aux membres plus jeunes. Cela est dû à plusieurs raisons. Premièrement, les jeunes manquent quelquefois de confiance pour reprendre des rôles de dirigeants. Deuxièmement, il n'existe aucune structure de retraite pour les dirigeants. En conséquence, ils ont tendance à s'accrocher à leur poste dans l'organisation, qui leur confère un statut honorifique accompagné de potentiels avantages financiers. Troisièmement, ces dirigeants qui ont créé l'organisation ont tendance à s'attacher particulièrement à celle-ci et ne veulent pas abandonner leur poste.
15. La culture et les traditions ont également une incidence sur la participation « réelle » des jeunes dans les organisations rurales et paysannes. La plupart des sociétés dans le monde en développement se caractérisent par des relations hiérarchiques où l'on attend des jeunes obéissance et respect envers les générations plus âgées. Les participants africains à la RCR ont déclaré que « *La culture africaine fait craindre aux jeunes leurs aînés et ils ne sont pas libres de s'exprimer. Dans les organisations mixtes, l'interaction entre générations est faible car les aînés ne font pas confiance aux jeunes* ». Les participants asiatiques à la RCR ont mentionné que « *Traditionnellement, les aînés dirigent. Notre culture exige d'être fidèle à ces dirigeants plus âgés* ». La migration pourrait avoir un effet bénéfique sur la participation des jeunes, le Rapport sur le développement humain 2009 soutient que ce mouvement permet aux jeunes hommes et femmes de gagner en autonomie et de remettre en question les rôles traditionnels¹³. De plus, les participants aux RCR de toutes les régions ont souligné que

¹³ PNUD, *Rapport sur le développement humain 2009. Lever les barrières : mobilité et développement humains*, PNUD, 2009.

beaucoup de jeunes producteurs ne participent à aucune organisation et qu'il faudrait les aider à entrer dans des groupes d'agriculteurs.

16. La cartographie indique qu'entre 30 et 50% des membres de la majorité des organisations de toutes les régions sont des jeunes **agricultrices**. Ces pourcentages sont semblables dans les organisations constituées exclusivement de jeunes paysans. Pour toutes les régions, les participants aux RCR ont cependant estimé que le pourcentage réel de jeunes agricultrices devait être inférieur en dépit d'un véritable processus de féminisation de l'agriculture. En outre, les participants latino-américains à la consultation ont expliqué que les jeunes femmes sont souvent actives dans l'organisation avant d'avoir des enfants et après avoir eu des petits-enfants. Ils ont également mentionné que la propriété terrienne constitue souvent une condition pour rejoindre une organisation d'agriculteurs et que, vu que les jeunes en Amérique latine (et les jeunes femmes plus précisément) ne possèdent en général pas de terres, ils sont donc exclus des organisations. Les organisations travaillent souvent avec les enfants des membres de l'organisation pour atteindre les jeunes. En Amérique latine, certaines organisations pratiquent une politique « d'adhésion par famille » pour s'assurer que d'autres membres de la famille, en plus du chef de famille qui possède la terre (souvent un homme plus âgé), puissent participer à l'organisation.
17. Cependant, il existe des cas où les jeunes agriculteurs sont mieux considérés et où ils sont soutenus pour représenter leurs intérêts et dialoguer avec leurs aînés et les partenaires publics et privés. L'Encadré 3 reprend quelques bonnes pratiques du Pakistan, de l'Uruguay, du Pérou, et du Togo. Les recommandations des RCR à cet égard sont citées dans l'Encadré 4.

Encadré 3 : Bonnes pratiques en matière de représentation et de participation des jeunes paysans.

Youth for Change (la Jeunesse pour le changement) au Pakistan.

Les Régions tribales administrées au niveau fédéral (Federally Administered Tribal Areas – FATA) sont des régions semi-autonomes situées au Nord-Ouest du Pakistan. De par leur éloignement et leur contexte politique très complexe, le Gouvernement du Pakistan a mis en place le Programme de développement des FATA – Gouvernement à Communauté (FDP-GC). Le programme a pour objectif d'améliorer la confiance entre communautés des FATA et pouvoirs locaux grâce à une approche participative. Les jeunes hommes représentent un groupe cible du FDP-GC, car ce sont un vivier pour les militants (talibans). Afin d'éviter ce recrutement militant, les jeunes hommes doivent devenir une partie intégrante de la société pakistanaise. Dans ce contexte, le Gouvernement du Pakistan (GDP) collabore avec l'organisation pakistanaise « Youth for Change ». Youth for Change fait partie d'un groupe multisectoriel de l'administration des FATA qui se concentre en priorité sur l'eau, l'assainissement et l'agriculture. Youth for Change est chargé de procéder à des évaluations dans ces domaines et de conseiller l'administration quant à des stratégies d'intervention. Le GDP travaille donc avec les jeunes ruraux pour identifier les besoins des FATA et élaborer des politiques, programmes et projets pertinents.

(Adaptation d'un entretien avec M. Atta Ur Rehman, participant asiatique aux RCR)

Groupe thématique jeunesse MERCOSUR.

En Uruguay, depuis 2005, la Commission nationale pour le développement rural (CNFR) défend l'établissement de politiques nationales et régionales pour aborder la question des jeunes ruraux. En 2006, la CNFR est devenue membre officiel de la « Rencontre spécialisée d'agriculture familiale » (REAF) de MERCOSUR. Pendant la REAF, la CNFR a organisé un séminaire jeunesse qui a donné lieu à la création d'un groupe thématique au sein de MERCOSUR, qui se concentre sur les questions liées à la jeunesse. Suite à cela, le groupe thématique a organisé deux réunions consultatives des jeunes, chacune a accueilli 50 jeunes ruraux pour aborder des questions spécifiques

aux jeunes, relatives à l'accès à la terre, aux modèles de production, aux actions collectives rurales et aux droits des travailleurs ruraux.

(Adaptation de la brochure de la CNFR : Abriendo Caminos Jordanas de Encuentro y Formación con Jóvenes Rurales.)

Comité national des jeunes planteurs de café au Pérou (CONAJOC).

L'Association nationale des producteurs de café au Pérou (JNC) représente 52 organisations de producteurs de café. La JNC a une approche d'adhésion fondée sur les ménages, ce qui veut dire que non seulement le producteur est membre de la JNC, mais aussi le reste de sa famille. Les membres plus âgés de la JNC ont voulu que les jeunes participent aux processus décisionnels des organisations, mais la structure de l'organisation ne le permettait pas. En 2005, on a reconnu qu'il était temps de renouveler les dirigeants de l'organisation d'un point de vue générationnel. En conséquence, le Comité national des jeunes planteurs de café (CONAJOC) a vu le jour sous la forme d'une section du conseil national de la JNC. Le CONAJOC fournit aussi un appui technique et a lancé le Fonds d'innovation pour la jeunesse. Afin de faciliter l'adhésion au CONAJOC, celui-ci encourage les parents à avancer l'héritage d'une partie de leurs plantations de café pour que leurs enfants puissent rejoindre le Comité.

(Adaptation d'une présentation de M. Edison Portocarrero, participant latino-américain aux RCR).

Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles au Togo (REJEPPAT).

Le réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles au Togo (REJEPPAT) a été fondé en 2010, après un processus long et difficile. En 2009 le premier forum national du paysan togolais s'est tenu. Un jeune participant à ce forum, M. Eloi Tegba Toi, a remarqué que presque tous les autres participants étaient âgés de plus de 40 ans. Il a décidé de contacter le Conseil national de la jeunesse, pour lui demander un appui afin d'améliorer la représentation des jeunes ruraux à l'échelon national. Le CNJ a aidé Eloi à unir les jeunes ruraux de tout le Togo lors d'une rencontre. L'une des recommandations de cette rencontre a été de créer un réseau national de jeunes agriculteurs. Lorsque le deuxième forum national du paysan togolais a été organisé en 2010, Eloi et le CNJ ont exercé des pressions pour que les jeunes soient mieux représentés. Lors de ce forum, les jeunes ont saisi la chance de présenter leur idée de créer un réseau national de jeunes agriculteurs. Le Président du Togo a soutenu l'idée des jeunes agriculteurs et a demandé aux Ministères de l'Agriculture et de la Jeunesse d'aider les jeunes à créer ce réseau. Quelques mois plus tard, le REJEPPAT était créé ; un collège des jeunes au sein de la Coordination togolaise des organisations paysannes et de producteurs agricoles (CTOP). Actuellement, le REJEPPAT a l'objectif d'asseoir la représentation des jeunes au niveau régional. A cet égard, le REJEPPAT collabore avec le Conseil européen des jeunes agriculteurs (CEJA) pour créer une structure régionale de la jeunesse dans le réseau ouest-africain des organisations paysannes et de producteurs agricoles (ROPPA)

(Adaptation d'un entretien avec M. Eloi Tegba Toi, participant africain aux RRC)

Encadré 4: Recommandations des RCR sur la « Représentation et la participation des jeunes ruraux dans les organes décisionnels ».

Les participants d'Afrique recommandent:

- La création des conseils/plates-formes des jeunes ruraux et jeunes paysans bien structurés dans tous les pays d'Afrique afin d'aborder et de faciliter la participation des jeunes ruraux dans les politiques, programmes et projets agricoles et de développement rural ;
- L'intégration des jeunes ruraux dans les programmes et projets de développement ;
- La création des Comités des Jeunes, Collèges des Jeunes ou Sections Jeunesse au sein des organisations des agriculteurs afin d'aborder la problématique des jeunes paysans.

Les participants d'Asie et du Moyen Orient recommandent que :

- Les jeunes (hommes et femmes) soient représentés au moins à 33 % dans les organismes gouvernementaux, les agences des Nations Unies (par exemple le FIDA et la FAO), les organisations d'agriculteurs et les mécanismes internationaux tels que le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), les mécanismes de la société civile et qu'ils soient intégrés dans la planification, l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des programmes et des projets agricoles ;

- Les organismes gouvernementaux, les agences de l'ONU (par exemple le FIDA, la FAO) et les organisations de la société civile, tel que le GAFSP, fournissent l'aide financière et technique ainsi que le renforcement des capacités aux jeunes hommes et jeunes femmes qui travaillent dans les organisations de jeunes paysans et dans les organisations des agriculteurs existantes (par exemple, la formation sur le leadership et les conseils juridiques, des formations sur l'agri-entrepreneuriat axées sur la biodiversité et des formations agro-écologiques, la sensibilisation sur l'égalité des sexes) ;
- Les organisations de jeunes paysans et les partenaires au développement priorisent le travail en réseau et le partage d'expériences aux niveaux national, régional et mondial tout en organisant régulièrement des ateliers, des réunions de consultation, des visites d'échange entre leurs membres respectifs et en définissant un mécanisme de suivi et d'évaluation approprié.

Les participants d'Amérique latine et des Caraïbes recommandent que :

- Les organisations rurales et paysannes établissent un quota minimum de 30% de jeunes dans leurs instances de direction et statuts ;
- Des espaces de dialogue soient créés afin que les organisations de jeunesse, les organisations agricoles, les universités et d'autres organisations liées au monde rural puissent participer à l'élaboration, à l'exécution, à la supervision et à l'évaluation des politiques en faveur des jeunes ruraux; et que ces espaces soient utilisés afin de discuter des services en milieu rural et du financement de telles politiques par le biais de budgets participatifs dans la perspective d'un développement intégral de la jeunesse rurale ;
- Des plateformes et groupements d'organisations soient formés pour superviser la mise en œuvre efficace et effective des politiques de développement rural destinées à tous les jeunes paysans, jeunes côtiers et jeunes indigènes, indépendamment de leur appartenance politique, culturelle ou sociale.

4. Accès, préservation et gestion des terres ainsi que d'autres ressources naturelles.

18. Environ 52% des jeunes agriculteurs qui ont répondu à l'enquête ont mentionné l'accès à la terre comme étant le plus grand défi à relever au moment de commencer les activités agricoles. Plus de la moitié des répondants qui n'étaient pas des agriculteurs en activité ont parlé de l'accès à la terre comme étant l'un des principaux facteurs qui les a empêchés de démarrer une activité agricole. Dans l'enquête, les résultats ont montré que l'héritage restait le système le plus commun d'obtention des terres dans la plupart des pays en développement. La terre se transmet en général de père en fils. L'espérance de vie augmente dans toutes les régions. En conséquence, les jeunes ruraux doivent souvent attendre plusieurs années avant de pouvoir hériter leur part des terres familiales. En attendant, les jeunes cultivent les terres de la famille dont ils ne perçoivent souvent qu'un très faible revenu, ou pas de revenu du tout. Les participants latino-américains aux RCR ont mentionné que selon la tradition on ne peut posséder ses propres terres que lorsque l'on a une famille, et que donc le transfert a généralement lieu à un âge plus avancé.

19. D'après les estimations, la population mondiale devrait passer de 6,9 milliards à la mi-2011 à 9,3 milliard en 2050, et atteindre 10,1 milliard d'ici à 2100¹⁴. La Banque mondiale estime que la taille de la population rurale devrait continuer à augmenter jusqu'à 2020.¹⁵ Cette augmentation de population a provoqué une subdivision des terres en de petites

¹⁴ ONU DAES, Perspectives de la population mondiale, La Révision de 2010, ONU, 2011.

¹⁵ BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service du développement*, 2007.

parcelles très fragmentées. En conséquence, les jeunes (en particulier ceux dont la fratrie est nombreuse) n'héritent que d'une petite parcelle. Dans les régions où les terres appartiennent à la communauté, les aînés prennent généralement les décisions sur l'utilisation de ces terres, qui négligent souvent les intérêts des jeunes. Un des participants asiatiques à la consultation a expliqué que dans certaines régions du Pakistan, les aînés refusent de distribuer leurs terres aux jeunes car ils craignent qu'elles ne suffisent pas pour tous. Dans beaucoup de pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, par tradition, on ne divise pas les terres héritées, ce qui pousse les agriculteurs à cultiver les terres en copropriété avec les autres héritiers.¹⁶ En outre, les gouvernements de certains pays en développement (surtout en Afrique, Asie du Sud-Est et en Europe de l'Est) vendent/louent de grandes étendues de terres à des investisseurs du Nord ou à des pays importateurs de nourriture. De telles pratiques exercent de plus en plus de pressions sur les terres¹⁷. Les participants aux RCR ont estimé que ces transactions sont injustes, compte tenu de leurs difficultés d'accès aux terres arables.

20. Pour les jeunes femmes, acquérir des terres est encore plus difficile. La base de données de la FAO sur le genre et le droit à la terre¹⁸ montre de fortes disparités dans la propriété foncière dans toutes les régions du monde. Par exemple, des données du Mali (2004-2005) indiquent que seul 3% des propriétaires terriens du pays sont des femmes et Actionaid déclare que moins de 2% des terres disponibles dans le monde appartient aux femmes¹⁹. Comme expliqué plus haut, le droit à la terre est gouverné dans de nombreuses communautés par des lois statutaires et coutumières. Beaucoup de ces lois coutumières traditionnelles nient le droit à la terre pour les femmes. Traditionnellement, les hommes héritent des terres et les femmes obtiennent le droit de les utiliser via leurs relations avec un membre homme de la famille²⁰. Pour mettre fin à cette discrimination, plusieurs pays ont approuvé des lois statutaires ou ont ratifié des conventions internationales (par ex. la CEDAW²¹) qui reconnaît aux femmes des droits égaux à la terre. Cependant, même lorsque le pays a adopté ces lois, elles ne sont pas toujours appliquées et les coutumes patriarcales persistent.
21. Comme expliqué plus loin, les jeunes sont confrontés à de nombreux défis pour accéder à des terres arables. L'Encadré 5 envisage quelques pistes pour faciliter cet accès, et l'encadré 6 offre un aperçu des recommandations des RCR à ce sujet.

¹⁶ BANQUE MONDIALE, *Note sur l'agriculture et le développement rural au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, 2008.

¹⁷ COTULA, L., *Les perspectives d'acquisition de terres agricoles*, Note politique, ILC, mars 2011.

¹⁸ <http://www.fao.org/gender/landrights>

¹⁹ ACTIONAID, *Son kilomètre : les droits des femmes et l'accès à la terre, le dernier tronçon pour éradiquer la faim*, 2010.

²⁰ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, le rôle des femmes en agriculture : Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*, 2010-2011.

²¹ Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes, art.14, II, g.

Encadré 5 : Bonnes pratiques en matière d'accès à la terre pour les jeunes.

Acquisition de terres en groupes et coopératives agricoles.

Les jeunes héritent souvent de petites parcelles de terre et manquent d'accès au financement pour acheter davantage de terres. Pour surmonter ces obstacles, les coopératives agricoles en Inde se sont révélées utiles.

- Le village de Tarode-di en Inde ne dispose pas d'accès routier pour relier la ville la plus proche. Les jeunes villageois ont postulé à des emplois dans les villes, mais ils ont dû refuser les offres car les infrastructures de transport sont inadéquates. Ils ont donc décidé de créer la Coopérative « Adarsh Yuvak Swayamrojgar Sewa Sahakari Sanstha » pour commencer à cultiver la terre. Ils ont été soutenus par le Programme société civile dans les régions les plus pauvres (PACS), une initiative du Gouvernement britannique et de son Département pour le développement international (DFID). Le PACS les a aidés à enregistrer leur coopérative et à élaborer un plan d'entreprise. La coopérative a décidé de louer un lopin de terre à un parent de l'un des membres et de contracter une assurance sur les récoltes pour protéger son investissement. La coopérative a d'abord récolté du tournesol et les membres ont calculé que cette culture générerait un petit bénéfice même après paiement des frais de transport pour acheminer les produits jusqu'à l'huilerie.

(Adaptation de Histoires du programme PACS, Des jeunes chômeurs tentent la coopérative agricole, www.empowerpoor.org)

Transmission des terres (familiales) du vivants des parents.

Afin d'atténuer les conséquences de l'espérance de vie en augmentation sur l'accès des jeunes à la terre, la transmission des terres familiales du vivant des parents peut constituer une bonne option. Grâce à ce système, les aînés transmettent (une partie de) leurs terres aux membres de la famille plus jeunes lorsqu'ils sont encore vivants. Cela s'est révélé utile pour les deux parties, puisque souvent, les aînés ne sont plus capables de gérer leurs terres le plus efficacement possible et que les jeunes désirent avoir leurs propres terres et accèdent plus facilement aux nouvelles technologies.

- Au Mexique, la transmission des terres des aînés aux jeunes fonctionne très bien. Au Mexique, la plupart des terres étaient utilisées en commun. Ces terres communes s'appellent « ejidos », que des « ejiditarios » possèdent. Traditionnellement, la transmission des droits des ejidos d'une génération à une autre était fortement restreinte. Les jeunes ménages souffraient donc d'une pénurie de terres, l'un des facteurs de migration vers les Etats-Unis. Les ejiditarios, généralement plus âgés et moins lettrés, qui jouissaient d'un droit à la terre garanti, n'étaient pas de très bons gestionnaires de leurs terres. Afin de résoudre ce problème, le Gouvernement a autorisé des ventes foncières, à condition que les terres restent dans la communauté. Pour aider les jeunes à reprendre les ejidos, le Gouvernement du Mexique et la Banque mondiale ont lancé le « Programme jeune entrepreneur rural et fonds des terres ». Ce projet a débloqué des crédits aux jeunes ruraux sans terres, afin d'acquérir les ejidos sous-utilisés. Les jeunes ont suivi une formation et un appui technique pour démarrer leurs activités agricoles dans les ejidos. Le projet aide aussi les propriétaires terriens plus âgés qui transmettent leurs terres aux jeunes agriculteurs, en matière d'accès aux régimes de protection sociale pour leur retraite.

(Adaptation de la BANQUE MONDIALE, Permettre aux jeunes mexicains d'avoir accès à la terre, 2^{ème} Prix annuel Golden Plough for Innovative Project Design, dans 'Notes sur le développement agricole et rural numéro 27', juin 2007.)

- En France, l'Association pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA) met en contact de jeunes agriculteurs désireux de faire leurs premiers pas dans l'agriculture et des agriculteurs qui veulent céder leur exploitation. L'ADASEA aide le cédant à évaluer son exploitation, interroge les jeunes agriculteurs en herbe, et propose des solutions pour la cession.

(Adaptation de www.adasea.net)

- Dans l'Association Nationale des producteurs de Café au Pérou (JNC), où la terre est un critère d'adhésion, les parents ont transmis leurs terres aux enfants afin qu'ils puissent adhérer à l'Association. Ce cas est exploré plus profondément dans l'encadré 3.

Des lois statutaires pour un accès égalitaire à la terre.

Actuellement, de plus en plus de pays ont tendance à adopter des lois statutaires qui octroient un accès égalitaire aux femmes, à l'inverse des lois coutumières discriminatoires. C'est une chance pour les jeunes femmes, étant donné qu'elles obtiennent la possibilité de posséder des terres. Dans certains pays, au Rwanda par exemple, les chefs communautaires et les membres d'Abunzi (comités locaux de médiation) sont formés pour mettre en œuvre ces lois, ce qui abolit donc les pratiques discriminatoires qui prévalent en droit coutumier.

(Adaptation de l'IFAD, *République du Rwanda, Projet de développement des cultures de rente et d'exploitation (PDCRE), Le genre et les jeunes dans les chaînes de valeur du thé et du café*, septembre 2010.)

22. Comme expliqué dans les paragraphes ci-dessus, l'accès aux ressources naturelles devient problématique pour les jeunes. Cela est non seulement dû à l'augmentation de la population, mais aussi aux effets du changement climatique. Les jeunes sont très conscients de ces tendances et s'intéressent tout particulièrement à la préservation et la gestion des ressources naturelles²². Les participants à la RCR asiatique ont présenté leurs initiatives pour préserver l'environnement. Le Groupe arabe de protection de la nature (APN) travaille principalement avec des jeunes bénévoles de Jordanie. Ils ont lancé la Campagne pour un million d'arbres, afin de replanter des oliviers, des arbres fruitiers et des palmiers en terres palestiniennes, qui avaient été arrachés par Israël²³. Au Sri Lanka, le Mouvement national de solidarité pour la pêche (NAFSO) a mené une campagne pour lutter contre les amerrissements sur le Lagon Negombo, qui empêchaient les jeunes pêcheurs de pêcher dans le Lagon. Le NAFSO éduque aussi les jeunes à l'importance de la préservation des ressources côtières au moyen de visites de terrain et d'un concours de dessin²⁴. Le rôle des jeunes dans la promotion d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement dans le monde est une préoccupation majeure du MIJARC. Des appels à des actions collectives, telles que planter des arbres, partager avec les paysans plus âgés les systèmes traditionnels de préservation de l'eau et de la biodiversité, créer des bureaux d'information et stimuler le débat dans les communautés locales, etc. sont publiés et mis en œuvre régulièrement sur chaque continent.

Encadré 6 : Recommandations des RCR sur les « ressources productives » (la terre, l'eau et les semences).

Les participants d'Afrique recommandent:

- La prise en compte des besoins spécifiques des jeunes ruraux, en particulier des jeunes femmes, dans les politiques et les programmes qui touchent aux ressources naturelles;
- Que les gouvernements, lors de l'organisation des programmes de sensibilisation dans les zones rurales, assurent l'accessibilité et la compréhension des jeunes sur les politiques et les lois foncières;
- L'implication des jeunes ruraux dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et des lois relatives à l'agriculture;
- L'amélioration des mécanismes de financement et l'accès au crédit afin de faciliter l'accès des jeunes à la terre et autres ressources (créer, par exemple, des fonds de garantie et/ou des sources de crédit spécifiquement destinés à faciliter l'accès des jeunes des zones rurales aux ressources pour leurs activités agricoles);
- L'élaboration de stratégies afin de lutter contre l'accaparement des terres en encourageant l'attribution des terres aux activités destinées à promouvoir le développement local et le bien-être des populations locales

²² FAO, *Consultation d'experts sur l'extension des programmes pour jeunes ruraux et le développement durable*, FAO, 1996.

²³ www.apnature.org

²⁴ <http://nafsoonline.blogspot.com/>

Les participants d'Asie et du Moyen Orient recommandent que :

- Les gouvernements prennent les mesures nécessaires afin d'assurer que les terres cultivables appartenant à l'Etat soient utilisées uniquement à des fins agricoles et soient équitablement réparties entre les jeunes paysannes et jeunes paysans, et que le gouvernement mette en place des mécanismes visant à aider les jeunes à se lancer durablement dans l'agriculture;
- Les gouvernements investissent dans les systèmes de récupération/conservation de l'eau de pluie et les systèmes d'irrigation des terres cultivables;
- Les gouvernements soutiennent les banques de semences locales afin de faciliter l'accès des jeunes paysannes et jeunes paysans aux semences et semis classiques exempts de taxes et respectent les dispositions relatives aux graines dans leurs réglementations nationales existantes.

Les participants d'Amérique Latine et des Caraïbes recommandent que :

- Les gouvernements promeuvent des réformes agraires intégrales et lois de pêche garantissant l'accès des jeunes aux moyens de production (terre, semences, eau) aux ressources marines et de la pêche, et garantissant d'équales opportunités pour les jeunes hommes et femmes ;
- Les gouvernements adoptent des lois et des politiques publiques différenciées et pertinentes pour la jeunesse rurale et les petits producteurs, facilitant l'accès au crédit pour les ressources productives en fonction des besoins spécifiques des jeunes, de manière à réduire les inégalités dans les zones rurales, à garantir l'accès des jeunes à la terre, à assurer aux jeunes hommes et femmes un avenir dans l'agriculture et à revaloriser l'identité des peuples ;
- Les gouvernements imposent une taxe spécifique pour les entreprises minières (privées, publiques, nationales, multinationales ou transnationales) qui utilisent la terre contre les intérêts des jeunes paysans ;
- Les gouvernements mettent en place des mécanismes légalement obligatoires de consultation avec les communautés rurales et les mouvements de jeunes ruraux lors de l'élaboration des politiques relatives aux ressources productives, et que ces politiques respectent notre mère nature, ses cycles naturels de production, et garantissent un environnement sain et durable pour les générations futures.

5. L'accès aux marchés.

23. Les résultats de l'enquête indiquent que 25% des jeunes agriculteurs participent à la commercialisation et la mise en marché de produits issus de l'agriculture, de la pêche et/ou de la sylviculture. Ce sont des acheteurs ou des vendeurs d'aliments et ils peuvent jouer un rôle à chaque étape de la chaîne de valeurs, de la production à la commercialisation, en passant par la transformation. Les participants aux RCR ont souligné que l'accès aux marchés reste souvent difficile pour les jeunes agriculteurs. Tout d'abord, les structures des marchés ne favorisent pas souvent les jeunes. Dans les marchés ruraux, généralement les producteurs/consommateurs sont très nombreux, et les intermédiaires en nombre restreint²⁵. Les participants à la RCR asiatique se sont plaints de ces intermédiaires. Souvent, ce sont de riches hommes d'affaires qui influencent aussi le gouvernement dans sa politique de marché. Fréquemment, les jeunes ne sont pas suffisamment organisés et/ou manquent d'expérience pour contrer ces acteurs forts du marché. Deuxièmement, les participants à la RCR ont déclaré que les jeunes ruraux n'ont pas les connaissances nécessaires pour comprendre le fonctionnement du marché et n'ont pas d'informations sur les prix. Les jeunes femmes rurales doivent faire face à des difficultés supplémentaires pour accéder aux marchés, car

²⁵ TRACY-WHITE, J., *Liens entre marchés rural et urbain : identification des infrastructures et guide d'enquête*, FAO, 2005.

dans de nombreuses communautés, on restreint leur liberté de mouvement à cause de règles sociales et culturelles²⁶.

24. Les résultats de l'enquête et les RCR montrent que les jeunes agriculteurs aimeraient participer à toutes les étapes de la chaîne de valeurs et davantage se concentrer sur les aspects commerciaux. Les paragraphes qui suivent montrent, par des exemples, comment les jeunes agriculteurs peuvent mieux accéder aux marchés. L'Encadré 9 offre un aperçu des recommandations des RCR en matière d'accès aux marchés, de financement et de technologies.
25. Pour surmonter les défis liés au marché, les jeunes paysans ont besoin d'organisations qui leur permettent d'acquérir suffisamment de pouvoir de négociation pour interagir sur un pied d'égalité avec d'autres acteurs du marché. Par le truchement de ces organisations, ils peuvent acheter de plus grandes quantités de matières premières chez les fournisseurs à des prix unitaires moindres et profiter des économies d'échelle lorsqu'ils vendent leurs biens²⁷. L'Encadré 7 explique comment des organisations en Jordanie, au Togo et au Pérou ont facilité l'accès au marché à leurs membres.
26. Les produits agricoles à forte valeur et les marchés de niches sont autant d'opportunités pour les jeunes agriculteurs²⁸, surtout pour les femmes. D'après la FAO, les femmes dominent dans plusieurs chaînes de produits agricoles de base à forte valeur en Afrique et en Amérique latine²⁹. Les consommateurs, la plupart dans les pays développés, s'intéressent de plus en plus au commerce équitable, aux aliments biologiques et autres « nouveaux » aliments tropicaux et produits naturels³⁰. Le tourisme rural, le tourisme culinaire, les préparations et produits cosmétiques à base de plantes sont de plus en plus populaires et les jeunes agriculteurs font preuve de créativité et exploitent ces nouvelles opportunités. A Sainte Lucie, un jeune producteur a créé la société Frooty Foods, qui fabrique des confitures et des gelées à partir de fruits tropicaux³¹. A Tobago, un jeune producteur de cacao mélange du vieux rhum au cacao des Caraïbes de la plus haute qualité, et ses produits sont vendus dans les pays développés³². L'Encadré 7 reprend d'autres réalisations venant du Kenya et de Fiji.
27. Une autre façon de dépasser ces déséquilibres de pouvoir passe par l'information sur les marchés. Lorsque les informations sont disponibles, l'on prend de meilleures décisions sur les cultures à venir, et où et quand acheter et vendre des produits. Récemment, de nombreux

²⁶ USAID, *Améliorer l'accès au marché chez les femmes et promouvoir une croissance en faveur des pauvres*, 2005.

²⁷ IFAD, *Commerce et développement rural : opportunités et défis pour les ruraux pauvres : document de discussion*, 2004.

²⁸ HELLING, J., LUNDI, M. et MEIJER, M., *Organisation agricole, action collective et accès aux marchés en Amérique centrale*, IFPRI, 2007.

²⁹ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, le rôle des femmes en agriculture, Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*, 2010-2011.

³⁰ FRÉGUIN-GRESH, S., LOSCH, B. et WHITE, E., *Dimensions structurelles de la libéralisation en agriculture et dans le développement rural : analyse inter-régionale du changement rural*, 2010.

³¹ <http://frootyfoods.com/>

³² SPORE, *Numéro spécial population et agriculture*, CTA, août 2010.

services d'information sur les marchés se sont développés et l'émergence des nouvelles TIC a facilité la mise en marché et le commerce. Les participants aux RCR ont expliqué que les jeunes adhèrent aux nouvelles technologies plus facilement que les adultes et que de la sorte, ils ont un avantage comparatif (voir aussi le paragraphe 38). L'Encadré 8 explique comment on utilise les TIC en Ouganda pour améliorer l'accès au marché chez les jeunes agriculteurs.

Encadré 7 : Bonnes pratiques en matière d'accès aux marchés pour les jeunes producteurs.

Faciliter l'accès aux marchés aux jeunes agricultrices en Jordanie.

Zeinab Al-Momani, Jordanienne, était déjà mariée à l'âge de 19 ans, avait peu de ressources et un enfant. Zeinab s'est rendu compte que si elle voulait continuer ses études, elle aurait besoin d'aide pour la garde de son enfant et elle a ouvert une crèche dans sa ville. C'est comme cela qu'elle a commencé à employer des femmes de sa région. En 2003, Zeinab a fondé la Coopérative Sakhras pour la société des femmes, afin d'encourager davantage l'embauche des femmes. Et en 2007, elle a créé l'Union des agricultrices de Jordanie qui collabore avec AgriCord pour améliorer les compétences managériales et entrepreneuriales des femmes. Les activités conjointes comprennent des cours d'emballage et de vente de produits agricoles, la vente, le service clientèle, et la participation à des foires.

(Adaptation de www.agricord.org et www.ashoka.org ; tiré d'un entretien avec Mlle Zeinab Al-Momani, participante à la RCR asiatique)

Visites prospectives de marchés au Togo.

Le REJEPPAT, le collège des jeunes agriculteurs de la Coordination Togolaise des Organizations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CTOP), a décidé d'investir dans « l'étude de marché agressive » pour les produits agricoles de ses membres. Des visites prospectives ont commencé, dans les marchés de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest. Ils ont pu négocier un contrat au grand marché de Katakò à Niamey, au Niger, pour vendre leurs bananes et ananas, et ils ont signé un contrat pour commercialiser leurs haricots verts au Burkina Faso. Afin de répondre à la demande au Burkina Faso, le REJEPPAT encourage ses membres à intensifier la production d'haricots verts. Le REJEPPAT a contacté la Chambre togolaise de l'agriculture qui les a mis en contact avec le Centre du commerce international (CCI). Le CCI a accompagné le REJEPPAT lors de visites prospectives de marchés au Maroc pour identifier d'autres marchés aptes à vendre leurs ananas. Le REJEPPAT est en pourparlers pour décrocher un contrat de vente de produits à base de soja avec l'entreprise agro-alimentaire PKL en Côte d'Ivoire.

(Adaptation d'un entretien avec M. Eloi Tegba Toi, Président du REJEPPAT et participant à la RCR africaine)

L'élevage et la commercialisation de porcins au Pérou.

En 2010, l'Association agricole des jeunes ruraux catholiques au Pérou (JARC Pérou) a lancé un projet avec des cochons d'Inde. Après l'évaluation des zones rurales ciblées, l'élevage de cochons d'Inde est ressorti comme étant une activité génératrice de revenus intéressante pour les jeunes. Six communautés ont participé au projet et des organisations partenaires ainsi que les pouvoirs locaux les ont aidées. En novembre 2011, 50 jeunes producteurs ont suivi une formation sur « l'élevage et la commercialisation de cochons d'Inde » ; ils ont partagé leurs expériences réussies et ont appris à bien gérer leur projet. On a également mis l'accent sur les initiatives collectives pour lutter contre l'exclusion sociale et améliorer les revenus en zones rurales.

(Adaptation d'une présentation de Mlle Edith Manosalva Acuna et de M. Estaban Chavez Mosonbite, participants à la RCR d'Amérique latine)

L'agriculture biologique au Kenya.

Charles Kimani a abandonné sa ville au profit de l'agriculture biologique dans son village natal. Il a rejoint le Réseau kényan d'agriculture biologique (KOAN), qui l'a formé à cultiver des terres horticoles certifiées biologiques pour l'exportation. Comme son activité se portait bien, il a créé le Groupe d'entraide des agriculteurs biologiques de Wangige, qui réunit 22 membres, tous anciens citadins. Kimani gagne à présent dix fois plus que ce que lui rapportait son emploi en ville.

(Adaptation de SPORE, Numéro spécial population et agriculture, CTA, août 2010)

Noix de coco à Fiji.

Garry Tarte, jeune cultivateur de noix de coco à Fiji a relancé l'industrie locale de la noix de coco. Il produit de l'huile de coco vierge pour le segment supérieur du marché de la consommation. Il fabrique des tourteaux de coprah et vend son huile de coco à l'industrie cosmétique. Il utilise les produits dérivés de la noix de coco pour générer de l'électricité alternative dans son exploitation. En 2010, Garry a remporté le Prix Agriculteur du Pacifique.

(Adaptation de SPORE, Numéro spécial population et agriculture, CTA, août 2010)

TIC en Ouganda.

M. Gilbert Egwel, producteur fruitier du district d'Apac dans le Nord de l'Ouganda utilise les TIC de façon novatrice. Gilbert a appris dans une émission agricole de radio locale comment construire une pépinière et gérer une exploitation fruitière. Gilbert vend à présent ses fruits à la population d'Apac dans les marchés locaux. Parfois on le paye par téléphone portable, en utilisant le service de paiement mobile de MTN Ouganda. Il s'est abonné au service de mise à jour des prix du marché de MTN et il reçoit de façon hebdomadaire des mises à jour sur les prix du marché sur son téléphone portable. Le Centre d'information de Kubere a aussi été une source importante d'informations ; il lui fournit un accès en ligne aux journaux de l'agro-alimentaire. Après avoir suivi une formation sur le web 2.0, Gilbert a rejoint deux plateformes en ligne : Facebook et Twitter, qu'il aimerait utiliser pour accéder à un marché plus large que le marché ougandais.

(Adaptation d'AGENA, M., Améliorer la productivité agricole rurale grâce aux technologies : l'histoire d'un jeune producteur fruitier moderne dans l'Apac, au Nord de l'Ouganda, dans « CTA ARDYIS concours littéraire », 2011.)

6. L'accès au financement rural.

28. Notre enquête montre que les jeunes ruraux manquent cruellement de financement rural. Plus de 70% des jeunes agriculteurs qui ont répondu à l'enquête ont déclaré que l'accès au financement était le plus gros défi à surmonter lorsqu'ils démarrent une activité agricole. Les participants aux RCR de toutes les régions ont confirmé que l'accès au financement est tout aussi important que l'accès à la terre, étant donné que dans certaines régions les jeunes ont accès à la terre mais manquent de fonds pour investir dans la terre. Les services financiers sont aussi les services les moins disponibles dans les organisations de toutes les régions qui ont répondu à l'enquête.
29. Les institutions financières pensent souvent que les jeunes forment une catégorie de clients plus risquée que les adultes. Les participants aux RCR africaine et latino-américaine s'accordent pour dire que les jeunes ruraux manquent souvent de connaissances sur comment rédiger un plan d'entreprise et ont donc des difficultés à « vendre » leurs idées commerciales aux institutions financières. En conséquence, les jeunes ont souvent accès au financement par des sources informelles telles que la famille et les amis. En effet, l'enquête indique que le soutien familial est une source commune de financement à disposition des jeunes qui veulent commencer une activité agricole, en particulier en Afrique subsaharienne. Les participants à la RCR asiatique ont mentionné que souvent les jeunes se tournent vers des prêteurs qui profitent d'eux et leur font payer de très gros taux d'intérêt. Les jeunes femmes rencontrent des obstacles supplémentaires pour accéder au crédit, même s'il est prouvé qu'elles sont des clients plus fiables que les hommes³³. En moyenne, le niveau d'alphabétisation des femmes est plus faible que chez les hommes, elles manquent souvent de garanties (par ex. des terres)

³³

IFAD, FAO et BANQUE MONDIALE, *Livre source sur le genre dans l'agriculture*, 2009.

et dans certaines communautés leur mobilité est restreinte³⁴. Ces dernières années, une gamme de services financiers s'est développée pour les clients ruraux. Cependant, seulement quelques fournisseurs de services financiers ont conçu des produits particuliers pour les jeunes.

30. L'épargne est extrêmement importante pour les jeunes³⁵. Elles les aident à constituer un capital, à prévoir des événements de la vie (par ex. les mariages et les naissances) et à parer aux urgences. Malheureusement, les financeurs ont tendance à davantage se concentrer sur le crédit que sur la promotion de l'épargne. Une enquête d'USAID sur les fournisseurs de micro-finance aux jeunes dans la plupart du monde en développement montre que moins de la moitié de ces fournisseurs offre des produits d'épargne³⁶. Des groupes d'épargne informels tels que les Rotating Savings and Credit Associations (ROSCAs) offrent une alternative intéressante. L'Encadré 8 nous donne un exemple en Equateur, où un programme d'épargne pour les jeunes a été mis en place.
31. Les prêts sont le produit financier le plus couramment proposé aux jeunes³⁷. Même si souvent, l'accès au crédit reste difficile pour eux. Tout d'abord, les jeunes manquent souvent de garanties telles que des terres ou des économies pour obtenir un crédit des institutions financières. Cela peut se régler par des fonds de garantie et des garanties de crédit³⁸. Les jeunes agriculteurs peuvent aussi bénéficier du système de récépissé d'entrepôt³⁹ et utilisent leur récépissé comme garantie pour obtenir un prêt, tel que le décrit l'Encadré 8 pour la Tanzanie. D'après les participants à la RCR latino-américaine, les jeunes dans les zones rurales hésitent souvent à contracter un prêt car ils ont peur de ne pas pouvoir s'en sortir pour le remboursement. Pour réduire ces risques perçus, beaucoup de fournisseurs de services financiers combinent les prêts à plusieurs types de formations et offrent aux jeunes un appui supplémentaire. L'Encadré 8 donne des exemples de cela au Cameroun, au Paraguay et au Pérou. D'après USAID, les prêts sont en général octroyés aux jeunes qui ont une entreprise établie plutôt qu'aux start-up⁴⁰. Voilà pourquoi certaines institutions (surtout dans les pays développés) fournissent une aide à l'installation aux jeunes qui débudent dans l'agriculture.

³⁴ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, le rôle des femmes en agriculture, Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*, 2010-2011.

³⁵ PIERARD, O., *Servicios Financieros para jóvenes rurales*, 2010.

³⁶ MC NULTY, M. et NAGARAJAN, G., *Servir les jeunes grâce à la micro-finance : perspectives des institutions de micro-finance et des organisations de jeunes*, USAID, 2005.

³⁷ MC NULTY, M. et NAGARAJAN, G., *Servir les jeunes grâce à la micro-finance : perspectives des institutions de micro-finance et des organisations de jeunes*, USAID, 2005.

³⁸ Les fonds de garantie et les garanties de crédit sont des contrats financiers où le prêteur (par ex. l'institution de micro-finance) octroie un crédit à un emprunteur (par ex. un jeune), sur la base d'une promesse faite par un garant (par ex. le père du jeune) d'absorber une partie bien précise des pertes si l'emprunteur ne peut pas rembourser comme promis. (IFAD, Outils décisionnels de l'IFAD pour le financement rural, 2010.)

³⁹ Le système de récépissé d'entrepôt est un mécanisme selon lequel les directeurs d'entrepôt gardent les produits des agriculteurs dans un entrepôt jusqu'à ce que les bons acheteurs aux meilleurs prix soient trouvés. Lorsqu'un agriculteur dépose des produits dans un entrepôt, on lui donne un récépissé d'entrepôt pour prouver qu'il est le propriétaire. (HERBEL, D., CROWLEY, E., OURABAH HADDAD, N. et LEE, M., *Bonnes pratiques dans l'élaboration d'institutions rurales innovantes pour améliorer la sécurité alimentaire*, FAO, 2010.)

⁴⁰ MC NULTY, M. et NAGARAJAN, G., *Servir les jeunes grâce à la micro-finance : perspectives des institutions de micro-finance et des organisations de jeunes*, USAID, 2005.

Au Kenya, le Ministère des affaires de la jeunesse et des sports mène une campagne pour stimuler l'intérêt des jeunes dans l'agriculture. A cet égard, le Ministère s'associe à des entreprises spécialisées dans l'élevage et l'agriculture en serre pour octroyer des prêts à de jeunes chefs d'entreprise, afin d'acheter des vaches pour l'exportation et pour construire des serres⁴¹. Un autre exemple d'Irlande du Nord est cité dans l'Encadré 8.

32. Les recommandations formulées aux RCR sur l'accès aux marchés, le financement et les technologies figurent dans l'Encadré 9.

Encadré 8 : Bonnes pratiques en matière d'accès au financement pour les jeunes paysans.

AhorrandoAndo en Equateur.

Le programme Advancing Integrated Microfinance for Youth de l'organisation Freedom for Hunger a mené une étude de marché en Equateur pour identifier les pressions financières que rencontrent les jeunes ainsi que les stratégies qu'ils utilisent pour effacer ces pressions. Les jeunes en Equateur déclarent pouvoir économiser 1 à 2 dollars par semaines. Ils cachent leur argent à la maison et certains confient l'argent à leur mère. Ces jeunes ne se voient pas comme des épargnants car ils pensent que leurs économies sont si faibles que les banques ne voudraient pas les avoir comme clients. Les données de cette étude ont servi à développer des services d'épargne adéquats, fondés sur les besoins des jeunes. La coopérative San José a créé le compte d'épargne individuel intégré à une éducation financière pour les jeunes dans la région montagneuse et subtropicale de l'Equateur. Ce service est accessible à partir de 13 ans. Les jeunes reçoivent d'abord un enseignement financier gratuit et déposent ensuite 2 dollars pour ouvrir un compte.

(Adaptation d'AIM Youth News, août 2011.)

Programme pour développer l'emploi rural au Cameroun.

Le programme PADER a adopté une approche novatrice en matière de crédit aux jeunes. PADER réunit des jeunes agriculteurs dans des Groupes d'initiative commune (GIC). Le financeur (le Fonds national camerounais pour l'emploi, FNE) se rend ensuite sur le terrain pour visiter les GIC et discuter des besoins financiers. De la sorte, les agriculteurs n'ont pas de frais de déplacement et ils évitent de payer une commission aux intermédiaires financiers. En général, 80% des prêts FNE se font en nature (par ex. de l'engrais, des pesticides) et le montant restant est versé sur le compte des GIC, au nom de leurs membres.

(Adaptation de SPORE Numéro spécial population et agriculture, CTA, août 2010.)

Fundación Paraguay.

La Fundación Paraguay combine micro-finance et formation d'entreprise à une école d'agriculture. Dans le cadre d'un projet de fin d'études à l'école d'agriculture, les élèves doivent développer un projet d'entreprise. L'institution de micro-finance évalue ensuite le projet et peut décider de fournir des services financiers. La Fundación reconnaît que les jeunes clients ont besoin de plus d'appui et de suivi que les clients adultes mais qu'ils peuvent tout autant y arriver.

(Adaptation de <http://www.fundacionparaguaya.org.py/> et PIERARD, O., *Servicios Financieros para jóvenes rurales*, 2010.)

Le Fonds d'innovation pour la jeunesse CONAJOC au Pérou.

En 2011, la branche jeunesse de l'Association nationale péruvienne des producteurs de café (JNC), a lancé le Fonds d'innovation pour la jeunesse dans les provinces du Nord et du Centre de Cajamarca, San Martín et Junín, avec le soutien du DFID et de TWIN. Environ 30 jeunes désireux de commencer à produire du café ont répondu à l'appel à proposition. Leurs propositions ont été envoyées à un comité directeur composé de jeunes dirigeants de la CONAJOC. Parmi les critères de sélection importants, nous retrouvons la durabilité des activités agricoles et l'aide à une organisation affiliée à la JNC. La meilleure proposition est retenue et le jeune chef d'entreprise sélectionné reçoit 4.000 dollars ainsi qu'un appui technique et une formation spécifique pour mettre en œuvre son initiative.

⁴¹

www.allafrica.com

Les propositions rassemblées par la CONAJOC comprennent des serres pour cultiver des grains de café, produire des engrais biologiques, et des services techniques complets pour améliorer la productivité.

(Adaptation d'une présentation d'Edison Portocarrero, participant à la RCR latino-américaine.)

Système de récépissé d'entrepôt pour la jeunesse rurale en Tanzanie.

Environ 120 jeunes ruraux du District rural de Singida en Tanzanie ont formé une Société coopérative agricole et commerciale (AMCOS) afin de créer des opportunités d'emploi. AMCOS a pour objectif d'acquiescer des crédits auprès des banques grâce au système de récépissé d'entrepôt. Les cultures cibles sont le tournesol et le millet. Le récépissé d'entrepôt offrira non seulement à la coopérative un accès au crédit, mais permettra aussi aux agriculteurs de percevoir des avances sur paiement pour leurs produits qui sont entreposés en attendant un pic des prix. Le responsable régional de la coopérative encourage les parents de ces jeunes à les aider à avoir accès à suffisamment de terres pour cultiver. Le responsable est convaincu que le projet a de fortes chances de réussir, car le marché du tournesol est demandeur et un brasseur l'a déjà contacté pour acheter du millet blanc aux coopératives.

(Adaptation de WA SONGA, S., Tanzania: 120 STD Seven Leavers establish co-op, AllAfrica.com, 2011.)

Programme pour les nouveaux entrants en Irlande du Nord.

Le Département de l'agriculture et du développement rural (DARD) en Irlande du Nord a créé un Programme pour les nouveaux entrants pour promouvoir les investissements supplémentaires aux nouveaux entrants dans l'agriculture. Le programme offre un taux d'intérêt bonifié pour les prêts contractés conformément à un plan d'entreprise convenu et est disponible aux agriculteurs âgés de maximum 40 ans. A la fin février 2009, une évaluation du programme a eu lieu. L'évaluation a conclu que si les 273 candidats sélectionnés appliquaient complètement leur plan d'entreprise convenu, cela générerait un investissement d'environ 46,5 millions de dollars pour le secteur agricole en Irlande du Nord. Le programme a aussi motivé les jeunes agriculteurs à se former en techniques agricoles. De plus, le programme a anticipé le transfert entre générations d'exploitations et a placé le nouvel entrant dans une position de leadership dans l'entreprise. Les participants au programme estiment qu'ils ont maîtrisé l'exploitation agricole beaucoup plus tôt que cela n'aurait été le cas sans le programme.

(Adaptation de DARDNI, Révision de l'appui financier du programme pour les jeunes agriculteurs, 2010.)

Encadré 9 : Recommandations des RCR sur « l'accès aux marchés, le financement et les technologies ».

Les participants d'Afrique recommandent:

- La création des centres d'agro-industrie équipés d'installations de stockage et de transformation pour les jeunes ruraux afin de jeter un pont entre les paysans et les commerçants et de servir de cadre pour les programmes de formation, de sensibilisation et de renforcement de capacités sur les acteurs des marchés, les opportunités de financement ainsi que les nouvelles technologies agricoles ;
- La facilitation par les gouvernements, conjointement avec les organismes de financement, du développement des infrastructures, routières en particulier, reliant les jeunes producteurs des zones rurales aux débouchés ;
- L'organisation des foires agricoles des jeunes paysans afin d'accroître la visibilité des jeunes paysans dans les marchés et auprès de principaux acteurs du secteur financier ;
- L'élaboration des politiques de commercialisation favorables afin d'encourager les jeunes ruraux dans leurs activités agricoles ;
- La formation des jeunes paysans dans le domaine de la gestion financière durable et la gestion des coopératives afin de promouvoir la création des organisations des jeunes paysans dynamiques et durables.

Les participants d'Asie et du Moyen Orient recommandent que:

- Les gouvernements facilitent et soutiennent la création des organisations de jeunes paysans et des organisations de jeunes paysannes capables de canaliser et d'assurer un accès équitable à l'aide financière et technologique des gouvernements, des donateurs et du secteur privé ;
- Des systèmes de marché agricole durables intégrés dans les chaînes de valeur soient établis dans les villages, villes et centres urbains et soient dirigés par les autorités locales et les représentants locaux des organisations locales de jeunes paysans ;

- La commercialisation des produits agricoles, des technologies agricoles et la gestion financière de l'agriculture soient incluses dans les programmes scolaires à partir de l'enseignement secondaire.

Les participants d'Amérique Latine et des Caraïbes recommandent que:

- Les gouvernements et les organisations paysannes produisent des programmes d'aide financière visant particulièrement les jeunes paysans et les jeunes côtiers, encourageant les efforts, la créativité et l'esprit innovateur de la jeunesse (organiser, par exemple, des concours récompensant avec un financement les meilleurs projets) ;
- Il soit garanti un accès de tous les jeunes d'Amérique latine aux technologies (internet, réseaux sociaux, équipements productifs) pour assurer l'avènement d'une ère nouvelle de développement. Cet accès, et ces technologies, si elles sont bien utilisées, peuvent augmenter la productivité et rentabiliser les activités agricoles tout en protégeant l'environnement ;
- Des ressources soient dégagées afin d'adapter les technologies aux modes de production paysanne, sans modifier les us et coutumes des populations locales, afin de créer des sources d'emploi décent pour les ruraux et de soutenir l'esprit d'entreprise des jeunes paysans ;
- Les organismes de l'Etat garantissent l'accès des indigènes, des petits producteurs agricoles et des populations locales aux marchés des produits agricoles ;
- Les gouvernements garantissent aux populations paysannes et aux peuples indigènes les conditions nécessaires (information commerciale, infrastructures, chaîne du froid...) à la commercialisation compétitive et durable de leurs produits agricoles ;
- Les gouvernements prévoient des budgets pour encourager les producteurs agricoles, tant dans l'agriculture familiale que l'agriculture à petite échelle, afin d'accéder aux marchés agro-industriels pour préserver et améliorer la chaîne de valeur dans les zones rurales, créer des emplois dignes pour les populations jeunes de la région ;
- Les organisations paysannes et de jeunes ruraux établissent des alliances stratégiques entre les différentes zones des pays afin d'apporter une plus-value aux produits ruraux (marchés locaux...), en responsabilisant les jeunes dans les communautés en matière de gestion et de leadership, et en faire profiter l'ensemble de la communauté.

7. Développer les capacités.

33. Dans les zones rurales, les enfants ont moins accès à l'enseignement que leurs camarades des villes⁴². Outre un manque d'infrastructures pédagogiques dans les zones rurales, les participants aux RCR africaine et asiatique ont estimé que trouver de bons professeurs motivés dans les zones rurales posait problème. De plus, faire passer les enfants de l'école primaire à l'école secondaire ne va pas de soi dans de nombreux pays en développement, en particulier en Afrique subsaharienne⁴³. Les participants indiens aux RCR ont rapporté que certains parents hésitaient à investir dans l'enseignement secondaire de leurs filles car ils préfèrent investir dans leur dot. Non seulement les jeunes ruraux ont moins accès à l'enseignement, mais l'enseignement dans les zones rurales est souvent de moindre qualité et non adapté à la vie rurale. Les participants africains aux RCR se sont plaints que les cours sur l'agriculture avaient disparu des écoles et les participants asiatiques aux RCR ont mentionné que **les cours sur l'agriculture dans leurs écoles sont dépassés et inadéquats**. Dès lors, il

⁴² ATCHOARENA, D. et GASPERINI, L., *L'Education pour le développement rural : vers de nouvelles réponses politiques*, FAO et UNESCO, 2003.

⁴³ En Afrique subsaharienne, seul 64 pourcent des élèves du primaire passent au secondaire. (Base de données mondiale de l'UNICEF, 2010).

faut inclure l'agriculture dans le programme scolaire à partir du niveau primaire⁴⁴. De plus, les écoles peuvent jouer un rôle majeur pour influencer la perception des jeunes vis-à-vis de l'agriculture. Dans les écoles du Pacifique et en Afrique subsaharienne, **les activités agricoles sont souvent utilisées comme punition**. Dans la plupart des régions du monde, l'agriculture est un sujet moins utile ou sert de dernier recours pour les moins brillants, ce qui influence les aspirations des jeunes ruraux de façon négative. Une étude dans le Pacifique indique que les étudiants des villes en particulier considèrent l'agriculture comme « une sale besogne »⁴⁵. Les enseignants pourraient donner une image plus positive de l'agriculture en expliquant à leurs étudiants les divers aspects de l'agriculture, son importance dans la vie quotidienne et ses possibilités de carrière. Le Programme Ag Pen Pal et le projet Mille jardins en Afrique (Encadré 10) donnent des exemples de comment le faire.

34. Non seulement les jeunes ruraux ont besoin d'enseignement général, mais ils ont aussi besoin d'être formés aux compétences requises dans les activités agricoles. On a constaté que les jeunes chefs de famille qui pratiquent l'agriculture ont tendance à générer davantage de revenus de leurs activités agricoles que des chefs de famille plus âgés. Ces conclusions suggèrent que la formation agricole qui cible les jeunes ruraux peut être très efficace pour augmenter la productivité agricole⁴⁶. D'après les résultats de l'enquête, environ 50% des jeunes agriculteurs des pays en développement ont déclaré que l'éducation et la formation étaient l'un des plus grands défis à surmonter lorsqu'ils ont entamé leurs activités agricoles. Ils ont ajouté que les jeunes agriculteurs en général acquièrent les connaissances nécessaires à leurs activités dans des organisations d'agriculteurs, grâce aux aînés de la communauté et grâce à des programmes d'ONG. Les participants aux RCR ont souligné l'importance de **partager des connaissances entre générations**, vu que dans beaucoup de zones rurales les connaissances sur les pratiques agricoles passent de parents à enfants. Une enquête menée dans le Pacifique indique cependant que ces conseils familiaux devraient se donner de façon plus coordonnée et efficace, au lieu d'au cas par cas. Les jeunes ont exprimé qu'il faudrait des séances formelles sur le transfert de connaissances en méthodes et technologies d'agriculture traditionnelle⁴⁷. Les participants asiatiques aux RCR ont expliqué que souvent les parents ne veulent pas que leurs enfants deviennent agriculteurs et que donc ils ne transmettent pas leurs connaissances agricoles à la génération suivante. Les participants latino-américains aux RCR ont trouvé important faire revenir les connaissances acquises par les jeunes ruraux qui ont migré vers les villes dans les zones rurales et de partager ces connaissances entre les générations.

35. Près de 90% des organisations qui ont répondu à nos enquêtes déclarent proposer des services de renforcement des capacités à leurs membres. Cependant, les participants à la RCR africaine ont déclaré que ces services proposés par des organisations agricoles

⁴⁴ SARD, *Les enfants et les jeunes*, dans « Note politique 8 sur l'agriculture et le développement rural durables », FAO, 2007.

⁴⁵ PAFNET, *Les jeunes dans la stratégie agricole 2011-2015 : faire résonner les voix des jeunes du Pacifique*.

⁴⁶ VAN DER GEEST, K., *L'emploi des jeunes ruraux dans les pays en développement : un aperçu mondial*, FAO, 2010.

⁴⁷ PAFNET, *Les jeunes dans la stratégie agricole 2011-2015 : faire résonner les voix des jeunes du Pacifique*.

répondaient rarement aux besoins en formation des jeunes ruraux. En outre, les participants à la RCR asiatique ont mentionné que les jeunes agriculteurs ne sont pas toujours intéressés par des formations agricoles, vu qu'ils travaillent la terre d'autres personnes et ne sont donc pas motivés à améliorer leurs compétences agricoles. Dans plusieurs cas, les programmes de formation s'adressent principalement aux jeunes hommes et ne tiennent pas compte des besoins des jeunes femmes⁴⁸. La mobilité restreinte, la maternité précoce, une scolarisation et une alphabétisation limitées sont des facteurs qui y contribuent. Les participants à la RCR africaine ont ajouté à cela que les horaires des formations ne conviennent pas souvent aux jeunes femmes car elles s'occupent des tâches ménagères.

36. Pour surmonter ces obstacles, de nouvelles approches de formation sont souhaitables. Des formations ajustées à la réalité rurale et qui utilisent une approche intégrée, combinant formation technique et sociale, se sont révélées fructueuses. Les Ecoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes dans plusieurs pays africains et au Moyen-Orient et en Asie, créées par la FAO⁴⁹, le modèle Songhai dans différents pays d'Afrique⁵⁰ et le centre technologique agro-mécanique Don Bosco aux Philippines⁵¹, ont tous testé des méthodes alternatives de formation (voir Encadré 10). Les participants aux RCR de toutes les régions ont aussi insisté sur l'importance de fournir une formation en leadership aux jeunes ruraux.
37. Les participants aux RCR de toutes les régions ont insisté sur l'importance de fournir une formation en leadership aux jeunes ruraux. Les recommandations de l'atelier et de la foire 2011 du Réseau mondial pour l'innovation des jeunes (GYIN) reconnaissent que développer le leadership devrait être intégré dans le système scolaire de base et l'éducation continue⁵². Une étude menée en Pennsylvanie auprès de dirigeants ruraux montre les liens entre éducation et leadership rural ; la plupart des dirigeants ruraux ont suivi un enseignement supérieur et ceux qui ne l'ont pas fait ont déclaré que ce serait un facteur important pour améliorer leur leadership. De plus, l'étude montre que l'éducation informelle est aussi absolument nécessaire pour développer des compétences de leadership⁵³. Les activités de renforcement de capacités des organisations de jeunes ruraux se concentrent souvent sur l'acquisition de compétences de leadership pour leurs membres.
38. Utiliser les TIC en formation semble aussi être populaire chez les jeunes paysans. Premièrement, les jeunes agriculteurs ont besoin d'informations sur les techniques de production. Les connaissances sur les techniques d'agriculture sont souvent peu documentées et éparpillées entre plusieurs sources, notamment les agriculteurs, les universités, les ONG, etc. C'est pourquoi récemment des initiatives ont été prises pour mieux documenter et

⁴⁸ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, le rôle des femmes en agriculture, Comblant le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*, 2010-2011.

⁴⁹ DALLA VALLE, F., *Promouvoir l'emploi et l'esprit d'entreprise chez les jeunes vulnérables en Cisjordanie et dans la bande de Gaza*, FAO, 2010; FARMING MATTERS, *Les jeunes et l'agriculture : nous prenons les rennes*, Volume 27.1, ILEIA, 2011; IFAD, FAO et BANQUE MONDIALE, *Livre source sur le genre dans l'agriculture*, 2009.

⁵⁰ www.songhai.org

⁵¹ www.dbagrolegazpi.org

⁵² www.gyin.org

⁵³ WILLIAMS, L.L. et LINDSEY, M.J., *Les dirigeants ruraux et le développement du leadership en Pennsylvanie*, The Center for Rural Pennsylvania, 2011.

diffuser ces informations. Par exemple, le Réseau des jeunes agriculteurs de Savannah (SYFN) s'efforce de diffuser des techniques agricoles réussies en utilisant les nouvelles technologies (voir Encadré 10). Deuxièmement, les TIC peuvent améliorer les flux d'informations sur la commercialisation et nouer des contacts entre différents acteurs de la chaîne de valeurs. Les participants aux RCR ont mentionné à plusieurs reprises que les jeunes acquièrent plus facilement les nouvelles technologies relatives à l'agriculture. Les participants aux RCR ont de plus rapporté que les adultes ne font pas souvent confiance aux nouvelles techniques. Les jeunes ruraux pourraient donc constituer un atout dans leur communauté en aidant les agriculteurs plus âgés à utiliser les TIC dans leur travail.

39. Il est aussi important de stimuler la R&D agricole pour les jeunes. La Plateforme des jeunes professionnels pour la recherche agricole en faveur du développement (YPARD)⁵⁴ et les publications du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) Les jeunes dans l'agriculture⁵⁵ peuvent servir d'exemples. L'Encadré 10 explique le travail de l'YPARD.

40. L'encadré 11 cite les recommandations des RCR en matière d'accès aux connaissances.

Encadré 10 : Bonnes pratiques en matière d'accès aux connaissances pour les jeunes agriculteurs.

Le Programme Ag Pen Pal.

L'Etat du Nebraska (USA) a développé le programme Agriculture en classe (AIT). L'AIT enseigne aux élèves que l'agriculture est une source d'alimentation, de vêtements, de logement et d'autres aspects essentiels de la vie et développe une conscientisation sur le secteur agricole qui inclut la production, la transformation, la distribution et la commercialisation des produits utilisés dans la vie quotidienne. Le Programme AIT Pen Pal unit des classes et des familles agricoles du Nebraska. Les agriculteurs échangent régulièrement des lettres avec les étudiants, et expliquent comment les aliments passent de la ferme au consommateur, ainsi que l'importance de l'interdépendance entre les communautés rurales et urbaines. Souvent, les étudiants visitent les exploitations de leurs correspondants et les agriculteurs les classes.

(Adaptation du site web AIT Nebraska : <http://www.ne-aitc.org/teachers/penpal.htm>)

Mille jardins en Afrique.

La Fondation Slowfood a entamé un projet ambitieux intitulé « Mille jardins en Afrique ». Des potagers scolaires sont créés pour conscientiser sur l'origine des aliments, comment et qui les produit. Les enfants apprennent des choses sur les produits locaux, l'agro-biodiversité, les recettes locales, etc. Les aliments produits dans les potagers sont transformés en repas scolaires sains. L'accent est mis sur l'apprentissage intergénérationnel ; on invite par exemple des aînés à raconter des histoires aux enfants et à transmettre leurs connaissances sur l'agriculture. Les enfants peuvent alors persuader leurs familles de manger des aliments cultivés localement.

(Adaptation de la SLOWFOOD FOUNDATION, *Orientations Mille jardins en Afrique.*)

Le Centre Songhaï.

Le Centre Songhaï a été fondé en 1985 au Bénin pour développer des alternatives, et permettre aux jeunes Africains de voler de leurs propres ailes grâce à l'entreprenariat agricole. Le centre est une institution économique et sociale qui mène des formations, de la production et des recherches, en combinant méthodes modernes et traditionnelles. Le modèle Songhaï présente un système intégré de production où l'agriculture, l'élevage des animaux et la pisciculture interagissent et où rien n'est gaspillé. Des valeurs telles que créativité,

⁵⁴ <http://ypard.net/>

⁵⁵ <http://ictkm.cgiar.org/youth-in-agriculture/>

prise d'initiatives, compétitivité et capacité d'organisation sont essentielles. L'ONU a promu le modèle Songhai au rang de Centre d'excellence pour l'Afrique et ce modèle est reproduit dans 14 autres pays d'Afrique.

(Adaptation du site web Songhai : www.songhai.org)

Le Centre technologique agro-mécanique Don Bosco.

Le Centre technologique agro-mécanique Don Bosco a été créé en 2001 dans la région de Bicol, au Nord des Philippines. Il a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des jeunes issus de familles rurales pauvres grâce à des formations en compétences, aux valeurs et à l'esprit d'entreprise. Le Centre propose trois cours : agro-mécanique, technicien en agriculture et électricité générale. Les cours durent un an et demi et sont accessibles aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. Les étudiants qui ne peuvent pas payer les frais d'inscription peuvent demander une bourse. Depuis sa création, le Centre a formé 1.223 jeunes dont 80-85% ont un emploi.

(Adaptation de brochures reçues de participants philippins aux RCR et de <http://www.dbagrolegazpi.org/>)

Les Ecoles pratiques d'agriculture et de vie pour les jeunes (JFFLS).

En 2004, la FAO a développé l'approche JFFLS en réponse à la situation de crise vécu par les orphelins du VIH/SIDA. Elle a été mise en place, avec succès, dans plusieurs pays africains ainsi qu'au Moyen-Orient et en Asie. Ces Ecoles suivent un programme unique, qui combine agriculture, compétences de vie et compétences d'entreprise. Le programme d'apprentissage dure une année scolaire et suit le cycle des cultures. Les participants apprennent les liens qui existent entre l'agriculture, la nutrition, l'égalité des genres et les compétences de vie et d'entreprise. Le programme leur apprend non seulement à cultiver des produits sains, mais aussi à prendre des décisions éclairées pour mener une vie saine. Une composante fondée sur l'emploi encourage aussi et aide les diplômés des JFFLS à créer des Associations de jeunes agriculteurs (AJA), grâce auxquelles ils peuvent mieux accéder aux ressources et placer leurs produits sur les marchés.

(Adaptation de DALLA VALLE, F., *Promouvoir l'emploi et l'esprit d'entreprise chez les jeunes vulnérables en Cisjordanie et dans la bande de Gaza*, FAO, 2010; *FARMING MATTERS, Les jeunes et l'agriculture : nous prenons les rennes*, Volume 27.1, ILEIA, 2011; IFAD, FAO et BANQUE MONDIALE, *Livre source sur le genre dans l'agriculture*, 2009.)

Outils de vulgarisation novateurs au Ghana.

M. Moses Nganwani Tia, Directeur exécutif du Réseau des jeunes agriculteurs de Savannah (SYFN) et participant à la RRC africaine a déclaré que les agriculteurs ne font plus confiance aux vulgarisateurs, car ils donnent des informations dépassées et ne se préoccupent pas de faire passer leurs messages de manière convaincante. Voilà pourquoi le SYFN a mis sur pied des outils novateurs pour diffuser les techniques agricoles. Le vidéo blog est utilisé pour compiler les bonnes pratiques agricoles des jeunes agriculteurs. Des messages de vulgarisation s'ajoutent à ces vidéos dans la langue locale et les agriculteurs peuvent accéder à ces vidéos en ligne. Les réseaux sociaux tels que Facebook sont utilisés pour discuter de ces bonnes pratiques. Grâce au système d'enregistrement vocal intégré (EVI), le SYFN enregistre des messages de vulgarisation pour les agriculteurs, afin qu'ils puissent accéder aux informations à leur convenance. Le message de vulgarisation est préenregistré et grâce à un ordinateur et un téléphone portable classique, que la plupart des agriculteurs possèdent, le message de vulgarisation est reçu. A l'inverse, les agriculteurs enregistrent aussi leurs questions pour que le responsable de la vulgarisation leur réponde. Il communique ses réponses aux agriculteurs au moyen de la même technologie.

(Adaptation d'un entretien avec M. Moses Nganwani Tia, participant africain aux RCR)

Les jeunes professionnels pour la recherche agricole en faveur du développement (YPARD).

L'YPARD est un réseau de jeunes professionnels actifs dans la Recherche agricole en faveur du développement (RAD), issus de différents groupes de parties prenantes dans le monde. L'YPARD a pour objectif de faciliter l'échange de connaissances entre jeunes professionnels, d'élargir les opportunités des jeunes professionnels, de contribuer aux débats politiques sur la RAD, de promouvoir l'agriculture auprès des jeunes et de faciliter l'accès aux ressources et les possibilités de renforcement de capacités. L'YPARD travaille en ce moment à une étude pour contribuer au débat sur l'enseignement agricole supérieur. Les résultats de cette étude seront utilisés pour prouver le type de changement nécessaire qui permettra aux étudiants d'acquérir des compétences conformes aux besoins futurs identifiés dans le secteur de la Recherche agricole en faveur du développement (RAD), et donc de former des jeunes professionnels disposant de compétences plus pertinentes et améliorées.

(Adaptation de www.ypard.net)

Encadré 11 : Recommandations des RCR sur « l'Accès aux connaissances ».

Les participants d'Afrique recommandent:

- Une définition plus participative des programmes d'éducation et de renforcement de capacités des jeunes ruraux (hommes et femmes) axés sur les meilleures pratiques agricoles, les lois foncières ainsi que le partage des connaissances ;
- La création des plates-formes des jeunes (plates-formes et conseils des jeunes ruraux et jeunes paysans) afin de déterminer les besoins liés à la formation et au renforcement de capacités ;
- La création des centres de formation ruraux ;
- L'affectation par les gouvernements des fonds nécessaires à ces programmes et centres de formation ;
- La réalisation des formations sur le leadership et le lobbying pour les jeunes ruraux ;
- La mise en place des programmes de sensibilisation des jeunes ruraux sur leurs droits ;
- La promotion de l'utilisation des technologies de l'information et communication (TIC) innovantes parmi les jeunes ruraux ;
- L'accès égal des hommes et des femmes à la formation et à l'éducation, et la prise en considération des aspects spécifiques à l'égalité entre les sexes lors des prises de décisions sur les thèmes et le calendrier de ces formations.

Les participants d'Asie et du Moyen-Orient recommandent que:

- Les jeunes paysans ayant des qualités de leadership soient identifiés, formés et que des plates-formes/forums/conseils des jeunes paysans soient créés afin d'assurer la participation active de jeunes paysannes et de jeunes paysans au sein des organes décisionnels;
- L'agriculture soit incluse comme matière obligatoire dès l'enseignement primaire afin de promouvoir l'intérêt des jeunes dans l'agriculture et que des programmes d'enseignement informels soient mis en œuvre dans les zones rurales afin de changer l'état d'esprit des parents ;
- Des universités agricoles, des instituts de recherche et des camps mobiles soient établis dans les zones rurales où toutes les couches de la population devraient avoir accès grâce à des mécanismes de bourses d'études et de quotas ;
- Des collectes de données fréquentes, réalistes et qui impliquent la participation des jeunes dans le suivi et l'évaluation des aspects ci-dessus soient effectuées afin d'assurer les réformes et les mises à jour opportunes des systèmes et des structures de connaissances, et que ces données soient rendues disponibles et soient discutées avec les jeunes.

Les participants d'Amérique Latine et des Caraïbes recommandent que:

- Les gouvernements diversifient et adaptent le cursus scolaire aux besoins locaux des jeunes ruraux (développement, propositions, gestion, exécution, supervision et évaluation des projets productifs ...) et aux besoins de développement de l'agriculture familiale en concertation avec les organisations de producteurs ;
- Les gouvernements apportent une aide technique et économique aux organisations de jeunesse afin que celles-ci puissent élaborer leurs propres programmes de formation des jeunes ruraux, considérant leurs besoins spécifiques et ceux des femmes, en vue de leur permettre de gérer par eux-mêmes leurs propres savoirs (par exemple, en matière de développement, de formulation, gestion et mise en œuvre de projets productifs) ;
L'Etat et les organisations de la société civile mettent en œuvre des programmes éducatifs adressés aux jeunes paysans et aux jeunes côtiers en se basant sur un véritable diagnostic de leurs besoins de formation.
- Les institutions de l'Etat et les organisations de jeunesse élaborent des programmes éducatifs basés sur les expériences des jeunes, afin de garantir une démarche inclusive, dynamique, innovatrice, tout en tenant compte des expressions culturelles des jeunes ;
- Les formations en matière de développement rural soient intégrées dans l'enseignement et mieux considérées sur le marché du travail.

- Les formations en matière de développement rural soient intégrées dans l'enseignement et mieux considérées sur le marché du travail.

8. Conclusions.

41. La plupart des jeunes ruraux n'entrevoient pas un avenir prospère dans le secteur agricole, principalement parce que les activités agricoles ne sont pas suffisamment rentables et que les zones rurales manquent d'infrastructures et de services (sociaux en particulier). Parallèlement, les jeunes ruraux sont très conscients de la situation et sont pleins d'espoir et d'énergie pour renverser la tendance et créer une « nouvelle réalité rurale ». Les jeunes ruraux essaient d'atténuer la faible rentabilité de l'agriculture qui est monnaie courante chez les agriculteurs débutants en faisant appel à la pluriactivité et la migration temporaire dans les zones urbaines. Ils aspirent à devenir des « agripreneurs » qui participent à toutes les étapes de la chaîne de valeurs, de la production à la transformation et à la commercialisation. Enthousiasmés par l'agriculture biologique et d'autres marchés de niche, les jeunes ruraux sont très créatifs pour explorer ces nouvelles opportunités. Conscients des effets du changement climatique sur l'environnement et de la réduction des ressources naturelles, les jeunes ruraux sont d'excellents gardiens de l'environnement qui promeuvent l'agriculture durable. Beaucoup d'entre eux cultivent pendant la haute saison agricole et migrent vers les villes pendant la basse saison, tout en gardant des liens étroits avec leurs proches dans les zones rurales ; ils améliorent donc les liens entre régions rurale et urbaine. Les jeunes ruraux veulent devenir des agriculteurs modernes et profitent des nouvelles TIC pour apprendre de nouvelles techniques agricoles et faciliter la commercialisation de leurs produits. Même si ce sont des utilisateurs doués des nouvelles TIC, ils apprécient tout autant les méthodes traditionnelles de transmission des connaissances et sont très favorables au partage entre les générations. Les jeunes ruraux désirent être respectés et entendus aux niveaux local, national, régional et mondial. Des sections jeunesse à pouvoir décisionnel sont créées dans les organisations rurales existantes et d'autres institutions, remettant en question les structures traditionnelles où les aînés, hommes, sont au pouvoir généralement. Des approches participatives, non seulement pour rédiger mais aussi mettre en œuvre et suivre les politiques, programmes et projets ruraux voient le jour, car les décideurs se rendent compte que les jeunes ruraux sont l'avenir du secteur agricole. L'Encadré 12 cite les recommandations des RCR en matière de « perspectives pour les jeunes ruraux ».

Encadré 12 : Recommandations des RCR sur les « Perspectives des jeunes ruraux ».

Les participants d'Afrique recommandent:

- L'affectation par les gouvernements d'une part importante de leurs budgets au secteur agricole, dont au moins 5% devrait être alloués aux activités agricoles des jeunes ruraux et aux jeunes femmes;
- Que les gouvernements et les partenaires au développement mettent les intérêts et les préoccupations des jeunes ruraux au centre de leurs politiques de développement, et cela devrait se faire de manière participative avec l'implication des jeunes ruraux ;
- La création par les organisations des agriculteurs des sections (collèges) des jeunes ruraux au sein des plates-formes nationales, régionales et continentales ;
- L'instauration par les gouvernements et les partenaires au développement d'une Journée de la jeunesse rurale.

Les participants d'Asie et du Moyen-Orient recommandent que:

- Les systèmes éducatifs en matière d'agriculture et les institutions de recherche agricoles soient améliorés afin de mieux répondre aux besoins des jeunes désireux de gagner leur vie dans l'agriculture;
- La politique agricole nationale soit favorable aux jeunes, promeuve les systèmes d'exploitation agricoles à petite échelle et protège les jeunes paysans contre les effets néfastes de l'agriculture d'entreprise;
- Les gouvernements (avec l'aide du secteur privé) utilisent les médias et la technologie moderne afin de promouvoir l'agriculture auprès des jeunes et fournissent l'information et des exemples sur les activités agricoles durables;
- Un pourcentage plus élevé du budget national agricole des pays d'Asie et du Moyen-Orient soit consacré à l'amélioration de l'accès des jeunes aux activités agricoles.

Les participants d'Amérique Latine et des Caraïbes recommandent que :

- Les gouvernements des pays d'Amérique latine et des Caraïbes revoient leurs politiques publiques en matière de jeunesse et proposent des dispositions adaptées à la vie rurale garantissant les droits des jeunes ruraux, donnant à ceux-ci une qualité de vie meilleure et plus digne ;
- Les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes et leurs institutions de financement assignent un pourcentage suffisant de leur budget national aux politiques de participation des jeunes ruraux. Cette participation doit leur permettre de promouvoir des activités productives dans le domaine de l'agriculture familiale, l'agriculture à petite échelle et la pêche artisanale, d'inclure activement les jeunes ruraux dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques et des budgets ;
- Les gouvernements d'Amérique Latine et des Caraïbes mettent en œuvre des politiques publiques adaptées aux jeunes ruraux, à leurs besoins et aux différents contextes culturels et socio-économiques, de manière à réduire les inégalités dans les zones rurales et à garantir l'accès à la terre des jeunes ruraux, leur avenir dans l'agriculture et la valorisation de l'identité des peuples ;
- Les organisations paysannes d'Amérique latine et des Caraïbes encouragent et facilitent la participation des jeunes ruraux en leur sein, qu'ils soient hommes ou femmes, et tiennent compte du besoin d'une équité de genre, afin qu'elles comprennent les problématiques de la jeunesse rurale et s'engagent activement dans la défense de ses droits sociaux, politiques et économiques.